

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 3 mai 2022 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 17 mai 2022 à 19h45**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Francis Quirion

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est/Sont absent/s :

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- Réouverture de la séance
- 14. Signature promesse d'achat terrain municipal industriel
- 15. Amélioration route municipale
- 18. Avis motion
- 19. Dépôt projet de règlement
- 20. Avis motion
- 21. Dépôt projet de règlement
- 22. Mandat MRC
- 23. Signalisation
- 24. Demande dans le fonds d'aide aux projets environnementaux

- 26. Période de Questions
- 27. Fermeture de la séance

✚ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- SIGNATURE PROMESSE D'ACHAT TERRAIN MUNICIPAL INDUSTRIEL

2022-05-157

Considérant que la municipalité désire vendre l'un de ses terrains dans le parc industriel;

Considérant qu'une rencontre avec un acheteur potentiel et la municipalité a eu lieu;

Considérant que la municipalité désire mettre en place un projet d'entente pour cette vente;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à entreprendre les démarches nécessaires pour mettre en place un projet d'entente.

15- AMÉLIORATION ROUTE MUNICIPALE

2022-05-158

Considérant que la municipalité désire réaliser des activités d'entretien de ses routes municipales;

Considérant qu'un budget est prévu pour la réalisation de ses travaux dans le compte 02-320-00-521-00;

Considérant que les élus (e) municipaux ont ciblé les besoins les plus urgents d'entretien régulier;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à entreprendre les démarches nécessaires pour réaliser les travaux d'amélioration ponctuelle des routes municipales.

16- AVIS MOTION

2022-05-159

Monsieur Shawn Marier donne un avis de motion qu'un règlement d'emprunt portant le numéro 11 décrétant une dépense pour la réfection d'un ponceau municipal sera adopté lors d'une séance ultérieure.

17- DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT

2022-05-160

Monsieur Shawn Marier dépose au conseil un projet de règlement concernant le règlement 211-2022 décrétant une dépense pour la réfection d'un ponceau municipal .

18- AVIS MOTION

- 2022-05-161** Monsieur Francis Quirion donne un avis de motion qu'un règlement d'emprunt portant le numéro 212-2022 modifiant le règlement numéro 2052022 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 182 180\$.

19- DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT

- 2022-05-162** Monsieur Francis Quirion dépose au conseil un projet de règlement concernant le règlement 212-2022 modifiant le règlement numéro 2052022 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 182 180\$.

20- MANDAT MRC BEAUCE SARTIGAN

- 2022-05-163** **Considérant** que la municipalité désire effectuer une modification à son plan de zonage;
- Considérant** que la municipalité désire donner le mandat au Service d'aménagement pour préparer les documents (texte et cartes) pour cette modification;
- En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
- Que** le conseil mandate le Service d'aménagement de la MRC Beauce Sartigan pour préparer les documents (texte et cartes) inhérents à la modification de son plan de zonage;
- Que** les travaux seront réalisés en fonction du règlement de tarification 2010-79 de la MRC.

21- SIGNALISATION

- 2022-05-164** **Considérant** que les employés de voiries de la municipale ont effectué une analyse de la signalisation des routes municipales;

Considérant que ceux-ci ont trouvé quelques déficiences à réparer et/ou corriger;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat de matériel à l'entreprise Signalisation Lévis Inc., pour améliorer la signalisation municipale.

22- DEMANDE DANS LE FONDS D'AIDE AUX PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

2022-05-165

Considérant que la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) offre une aide financière dans le Fonds d'aide aux projets environnementaux ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière pour l'achat et l'installation d'un abreuvoir au bloc sanitaire et l'achat de composteur maison pour ses citoyens ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et cultures à effectuer une demande d'aide financière de 5 158\$;

Que la responsable des sports, loisir et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant.

23- PÉRIODE DE QUESTIONS


Aucune question n'a été posée

24- FERMETURE DE LA SÉANCE

2022-05-166

Il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h45



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier